



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Jeudi 17 juin 2021	Heure de départ	16 h 00		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp.: 24 °C)		Venteux: 18 km/h (Ouest)		
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 76/85	
Total des paris mutuels	\$143,504				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Oui	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	Stiff, Al (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Réunion de paddock pour expliquer les nouvelles modifications en vigueur depuis le 16 avril 2021.
- Retrait anticipé (inadmissible et devra se qualifier) du "SAVINI" de la Course 1.

Courses :

- Samuel Fillion a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Départ retardé à cause de l'équipement brisé du #3, "MONTANABLACKANGEL". Enquête sur la performance du #3, "MONTANABLACKANGEL", (Pascal Berube), qui a fait un bris, dans le dernier

droit, est arrivé en 3^e position, mais a été placé en 5^e position pour avoir été dépassé à double tour lors du bris survenu à la ligne d'arrivée ainsi que pour avoir failli d'éviter à perdre continuellement de terrain en bris d'allure (règle de la CAJO 22.27). Rien à signaler.

Vidéo d'enquête : <https://youtu.be/qwodCJAT5sg>

2. Enquête au sujet de la performance du #1, "BARRYS SHELBY", (Ryan Guy), qui a potentiellement fait une sortie avant le poteau de ¼ de mille. Le #1 a été à l'intérieur d'un pylône et en a heurté le suivant. Aucun avantage injuste n'a été obtenu. Aucune infraction.

Vidéo d'enquête : <https://youtu.be/iqk7casvyMU>

Après la course, le vétérinaire de la CAJO a examiné le #2, "CASSIUS", sans signaler des problèmes physiologiques. Rien d'autre à signaler.

3. Rien à signaler.
4. Reprise de départ pour cause de bris d'équipement (crevaisson) pour le #3, "HOLY BEING", (Guy Gagnon). Le #4, "BLOGMASTER", (Stephane Brosseau), a eu de l'équipement brisé (barre de tête) avant le poteau de ¼ de mille. Il a été signalé dans la statistique avec un bris d'équipement. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
5. Examen des bris effectués par le #2, "THE GIRLS OF IMAGE", (Robert Robinson), et par le #3, "THINKINGOFOUBABE", (Guy Gagnon), après le départ et avant le poteau de ¼ de mille. Aucune interférence. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure. Le #2 a eu de l'équipement brisé (étrier) après le départ et il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien d'autre à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Le #4, "WISH KEY K", a été retiré à la dernière minute par les juges (lésion). Il y a eu un remboursement de \$539.

Enquête sur la performance du #7, "DIAMOND ROCK", (Pascal Berube), qui a fait un bris avant le poteau de ¼ de mille et est arrivé en 4^e position. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure pour le #7.

Vidéo d'enquête : <https://youtu.be/K5AlxGFUspc>

Le #8, "WATCH ME ERUPT", a eu de l'équipement brisé (croupière), après le départ et il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Nous avons clarifié ce qui est réputée comme action de stimulation avec les meneurs du #2, "SOUTHWIND BRONN", (Clarke Steacy), et du #5, "AMERICAN WAY", (Marie Claude Auger). Rien à signaler.

8. Examen du bris effectué par le #7, "APHRO STAR" (Daniel Laflamme), après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille. Lors du bris d'allure, le #7 cause une interférence au #4, "LEVIS", et au #6, "WHATS IN THE ESKY". Aucun placement n'est requis comme le #7 est arrivé après les chevaux qui ont subi l'interférence. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Examen de la performance du #3, "SIR A", (Jacques Beaudoin), qui a fait un bris avant le poteau de $\frac{1}{4}$ de mille. Il se qualifie pour les bris. L'entraîneur en a été averti. Lors du bris d'allure, le #3 cause une interférence au #5, "GOT SEXY SCARS", (Rodney Laframboise). Aucun placement n'est requis comme le #3 est arrivé derrière le #5. Rien à signaler.

Réclamations : Aucune